

# LICENCE PROFESSIONNELLE ABCD

## AGRICULTURE BIOLOGIQUE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ET FORMATION CONTINUE

Code diplôme : 25021018 Code NSF : 210 et 212 RNCP : 29757 CPF : 284057

► **Descriptif :** Le ou la titulaire du diplôme exerce son activité avec une connaissance de l'environnement professionnel institutionnel et réglementaire de ce mode de production. Il diagnostique, conseille ou réalise un audit d'une entreprise. Il maîtrise les modalités du contrôle et de la certification. Il appréhende les spécificités de la distribution et de la commercialisation des produits biologiques. Il coordonne et anime des projets de développement en lien avec l'Agriculture Biologique.

### ► Exemples d'activités visées :

- ◆ Conseil / accompagnement technique et économique aux producteurs biologiques
- ◆ Organisation de la production en agriculture biologique, pour le domaine de la restauration notamment et autres débouchés.
- ◆ Mise en place du programme de développement de l'agriculture biologique dans le département
- ◆ Information aux porteurs de projets en agriculture biologique
- ◆ Animation de réunions, de journées d'informations, de sessions de formation
- ◆ Certification « Agriculture Biologique » des exploitations agricoles et contrôle régulier de leur cahier des charges Agriculture biologique

► **Durée de la formation : 1 an - 620h**  
En alternance (stage de formation continue ou contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage)

620h de formation à la MFR soit 18 semaines et 21h de révisions (3 jours). De 16 à 32 semaines en entreprise selon le statut.

### ► Pour s'inscrire :

Informations et dossier de candidature sur <https://www.licence-pro-abcd.fr/>

### ► Conditions d'admission :

- BTS agricole, agroalimentaire, environnement, commerce.
- L2 de Biologie ou de Sciences économiques, selon les acquis du candidat et son projet professionnel.
- DUT Biologie appliquée, option : agronomie, analyses biologiques et biochimiques, industrie agroalimentaire.
- Autres formations (minimum Bac +2), selon l'expérience et le projet professionnel du candidat.

### En apprentissage :

Signature d'un contrat de travail dans les 3 mois qui suivent le début de la formation.

Voir les modalités de rémunération au verso.

### En formation continue :

Selon les modalités de prise en charge (nous consulter).

### ► Modalités d'accès :

Voir site internet.

L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap avec une possibilité d'aménagement du parcours de formation (nous consulter).

### ► Le contenu de la formation :

Répartition horaire : voir au verso / Formation certifiée ISO 9001



### ► Méthodes et outils pédagogiques :

Formation conduite en partie en visio-conférence (120h) / Mode projet avec un fort ancrage professionnel (études de cas, visites d'entreprises, enseignements contextualisés, conseil de perfectionnement) / Temps forts (semaine d'immersion sur le terrain et de cohésion de la promo) / Accompagnement (réfèrent de site, plateforme de remise à niveau proposée en pré- rentrée, accompagnement à l'insertion, individualisation du parcours de formation)

### ► Modalités d'évaluation :

Epreuves écrites et orales individuelles / Epreuves écrites collectives tout au long de l'année / Production d'un mémoire et évaluation orale devant un jury d'examen fin juin, début juillet

### ► Le diplôme préparé : La Licence Professionnelle

Diplôme de niveau 6 du RNCP « Agriculture Biologique Conseil et Développement » délivré par l'Université Clermont Auvergne  et VetAgroSup 

### ► Les objectifs de la formation :

Former des cadres moyens polyvalents spécialistes des questions de l'AB (conseil, animation, développement, audit, certification).

### ► Les débouchés :

Conseiller d'entreprise, inspecteur pour le contrôle et la certification, animateur de filière bio, gérant d'entreprise TPE/PME (responsable de département ou d'unité).

### ► Modalités financières :

Adhésion à l'association, possibilité de pension ou demi- pension (nous contacter).  
Apprentissage et formation continue (nous consulter).

Rémunération en Contrat apprentissage*	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
2ème année**	51% SMIC***	61% SMIC***	100% SMIC***

\* Le taux de rémunération ne peut en aucun cas être inférieur, le cas échéant, au taux perçu par l'apprenti lors d'un précédent diplôme.

\*\* La licence équivaut à une 2<sup>ème</sup> année de formation.

\*\*\* Ou du minimum conventionnel de l'emploi occupé.

Rémunération en contrat de professionnalisation	Moins de 21 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
Niveau égal ou supérieur au BAC PRO	65%	80%	100% ou 85% rémunération conventionnelle

**Contenu de la formation :** (\* ouvert à l'offre modulaire)

Répartition horaire :

Blocs de compétences	Unités d'enseignement	Nombre total d'heures <sup>(1)</sup>
BC 1. Concevoir et conduire un projet en AB	UE1 : Outils de communication de la gestion de projet	56
	UE2 : Outils de collecte et d'analyse de données	36
	UE11 : Projet tutoré	120
BC 2 *. Caractériser les différentes dimensions de l'organisation des filières de l'AB sur les territoires	UE3 : Contexte socio-professionnel de l'AB	58
	UE4 : Connaissance des filières de l'AB	55
BC 3 *. Adapter des processus de productions agricoles au cahier des charges de l'AB	UE5 : Bases scientifiques de la production agro-écologique	63
	UE6 : Modes et techniques de production en 'AB	65
BC 4 *. Formuler un diagnostic et un conseil pour la conversion en AB	UE7 : Réglementation européenne de l'AB	28
	UE8 : Diagnostic-conseil de conversion en AB	69
BC 5 *. Appréhender un champ professionnel de l'AB (les options sont au choix : OP 1 : Conseil et animation auprès des producteurs en AB OP 2 : Conseil et développement de filières en AB OP 3 : Conseil et développement technico-commercial en AB OP 4 : Audit et certification en AB	UE9 : Métiers de l'AB et postures professionnelles	35
	UE10 : Métiers de l'AB : activités professionnalisantes	35
BC6. Période en entreprise	UE12 : Période en entreprise	(560)
	<b>Sous-total</b>	<b>620</b>
	Révisions	21
	<b>TOTAL</b>	<b>641</b>

<sup>(1)</sup> Le nombre d'heures de formation peut varier légèrement en fonction du calendrier (jours fériés...).

Année 2021-2022